L'ENOAN.
LECOFFIER
... de valeur ... District, ... Barthéle-
Henry Beyer.
... District pour la Pa-
... Placide J Spear, 46 rue Royale—SAMEDI à midi, il sera vendu à ... rue St-Charles, ... en vertu et conformément ... W. T. Houston, ... de District pour la ... D. siégeant à la ... juge de la dite ... en congé, en date ... compte de la dite succ... ci-dessous décrites, à
... avec les bâtisses et ... situés dans le ... ville, désignés par ... 17, qui est borné par Bons-Enfants et Bar... —John Schnei... déposé en l'étude de A. ... 21, du livre de plans ... chacun 25 pieds de 198 pieds 1 pouce et 1 ... le lot No 2 comprenant ... avec une chambre ... cottage ... bâtisse dans le ... etc.
... comptant et la balance ... de un et deux ans au ... de l'acquéreur, portant ... pour cent par an du ... à parfait paiement et garantie ... privilége de vendeur ... les acquéreurs devront ... la dite propriété à leur ... le police d'assurance ... dits billets et payer ... à cinq pour cent, en ... pour le recouvrement ... billets. L'acquereur dépôt de dix pour cent ... au moment de
... F. Meunier, notaire,
5 22 nov
HODGSON.
JUDICIAIRE.
valeur et com- l'encoignure ... ket et New ... touche à ... et deux ... terre.
succession de Fred. No 10,420—Succ. Louis Werner, sa No 11,323.
pour du comptant.
... ENCANTEUR—Bureau ... SAMEDI 15 ... à la Bourse Arcade rue ... et Natchez en vertu de ordres de la Cour Civile ... d'Orléans, un de ... Juge de la Division ... Fred. Hecker, ... en date du 9 octobre ... W. T. Houston, dans l'affaire de la succ. Werner, femme décédée ... No 11,323, en date du ... il sera vendu ... terre ensemble avec ... qui s'y trouvent ... de cette ... par les rues New Levee, ... St James, désignés par ... mesurent chacun face à la rue New Levee, 116 pieds 10 pouces, et ... lot No 1 forme l'encoignure ... Market; étant la ... par le défunt de Mme ... conformément à un ... notaire, le 1ème
... en une bâtisse ... couverte en ardoises ... grands magasins au ... à l'étage supérieur, ... ouest, etc., ainsi ... lot, et un grand hangar ... bâti sur ces dans le ... Un grand verandah sur ... couvrant toute la façade ... sont presque neufs et en
... en passant les titres, 10 ... au comptant sur les lieux, ... autre au sujet adjudicataire en 1884.
... James Fahey, notaire,
2 9 15
SUCCESSION.
... Kuckhurt, ... Lanahan.
DISTRICT pour la paroisse No 11,440—Division E— ... aux créanciers de ... et aux personnes intéressées, dans les dix jours ... notification, les raisons ... le compte présenté ... naturel, administrateur ... ne serait pas approuvé et ... distribués conformément
W. J. McGEHAN, Greffier.
Michael Sandford.
DISTRICT pour la paroisse ... Division A.—Avis ... aux créanciers de ... autres personnes intéressées ... dans les dix jours ... notification, les raisons ... lesquelles le compte présenté ... administrateur de ... ne serait pas approuvé et homologué conformément au
W. J. McGEHAN, Greffier.
de José Barba.
DISTRICT pour la paroisse No 10,42 Division E— ... aux créanciers ... à toutes autres personnes ... avoir à déduire, dans les ... présente notification, les ... pour lesquelles le compte ... Alberny, veuve de ... testamentaire de cette ... approuvé et homologué ... conformément au dit
W. J. McGEHAN, Greffier.
D. M. Higgs.
DISTRICT pour la paroisse No 12,409 Division E— Veuve Estelle C. Higgs, ... à la cour à l'effet ... d'administration dans ... D. M. Higgs décédé ... le présent donné à ... et concerner d'avoir ... dix jours qui suivront la ... raisons pour lesquelles ... à la dite pétition.
McGEHAN, Greffier
... F. Theurer.
DISTRICT pour la paroisse No 11,895—Division C.— ... donné aux créanciers de toutes autres personnes ... dans les dix jours ... notification, les raisons ... lesquelles le compte ... Mme Veuve Rudolph ... testamentaire de cette ... pas approuvé et homologué ... conformément.
McGEHAN, Greffier.
... et dame Frederick ...
DISTRICT pour la paroisse No 12,279—Division C. Schehr a présenté une pétition ... d'obtenir des lettres ... la succession de ses parents ... nommée; avis est par le ... que cela peut concerner ... dans les dix jours, les raisons ... ne serait pas fait droit à
W. J. McGEHAN, Greffier.
Créanciers.
LOUISIANE.
pour la paroisse d'Orléans
No 12, 90.
Division D.
Il est ordonné qu'une ... du pétitionnaire ... convoqués pa devant ... le 27 novembre 1884, ... en du pétitionnaire ... dans l'interim alle toutes ... les biens et la personne ... suspendues. ... M. Austin Broegne, ... représenter les créanciers
octobre 1884
A. L. TISSOT.
... de District pour ... d'Orléans Division A, ... la place de l'Hon. B. H. ... de la dite Cour, ... absent.
... Député Greffier.
LOUISIANE.
pour la paroisse d'Orléans
No 12,016.
Division ...
Il est ordonné ... W. S... 1884, à 11 ... D. Sanders, Esq. ... que ... soient ... la loi.
T. HOUSTON, Juge.
... de District pour ... Division B, siégeant ... Henry L. Lazarus, ... Division A, absent.
Député-Greffier.
LOUISIANE.
pour la paroisse d'Orléans
F. E. Bralatour indivi... leurs créanciers.
Division B.
Il est ordonné qu'une ... de F. E. Bralatour ... individuellement ... Jules F. Meunier ... novembre 1884, à 11 ... les conditions et ... propriétés foncières ... dessous, conformément ... la loi ... 1884
T. HOUSTON, Juge.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAU, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

DIMANCHE 2 NOVEMBRE 1884.

Les résultat de la Méthode Anesthésique de M. Paul Bert.

Nous avons exposé les premiers résultats de l'application de la méthode d'anesthésie inventée en France, par M. Paul Bert et consistant dans l'emploi d'un mélange exactement titré de chloroforme et d'air. M. Péan, chirurgien de l'hôpital Saint-Louis, n'a pas cessé d'appliquer dans son service cette méthode, avec laquelle il a déjà pratiqué 115 opérations. L'observation de ces 115 cas a permis à M. le docteur Aubeau d'établir une comparaison entre les procédés ordinaires de chloroformisation et la méthode des mélanges titrés.

Dans une communication faite à la Société de biologie, M. Aubeau a d'abord fait connaître les résultats fournis par l'emploi des différents mélanges. La quantité de chloroforme contenue dans les mélanges a varié entre 7 et 10 pour 100. La dose de 8 grammes de chloroforme pour 100 litres d'air a été employée chez 103 malades sur 115. C'est elle qui donne les meilleurs résultats. En effet, le mélange à 7 pour 100 n'est suffisamment anesthésique que pour les très jeunes enfants, le mélange à 10 p. 100 ne fait que hâter la marche de l'anesthésie. Le mélange à 8 p. 100 représente la dose minima pour la moyenne des individus.

L'âge, le sexe, le tempérament, n'ont qu'une influence secondaire, 68 malades appartiennent au sexe masculin, 47 au sexe féminin. Les âges se répartissent entre six mois et soixante seize ans. Des opérations de siège, de nature et de durée variables ont été pratiquées chez ces malades. Parmi ces opérations, nous citerons 14 amputations, 18 résections osseuses et évidements, 1 désarticulation de la hanche, 1 réduction de luxation de la hanche, 2 autoplasties de la face, 9 débridements d'abcès froids fistuleux énormes avec ablation des fongosités, 32 ablations de tumeurs de toute nature et de toutes régions, 1 opération du bec-de-lièvre, 1 ablation d'ongle incarné, 5 opérations sur le rectum et l'anus, 10 sur les organes génitaux urinaires de l'homme, 16 sur ceux de la femme, dont 1 ovariotomie, etc., etc.

Plusieurs malades présentaient des états pathologiques capables d'influer sur la marche de l'anesthésie: laryngite, bronchite, phtisie, nervosisme, alcoolisme, anémie. L'hyperesthésie des muqueuses laryngienne et bronchique a provoqué de la toux. L'anémie a été favorable à la rapidité et à l'intensité de l'action anesthésique sans toutefois entraîner de dépression nerveuses inquiétante. L'opération a pu être conduite à bonne fin même chez un malade atteint de cancer étendu du gros intestin, qui subit dans la même séance l'opération de l'anus artificiel d'abord par la méthode de Callisen, puis par celle de Littré, bien que tout concourût à engendrer chez ce patient une adynamie mortelle. L'anesthésie marcha très-régulièrement chez un autre sujet très-débilité qui avait eu récemment plusieurs accès d'embolie pulmonaire, bien qu'on eût employé un mélange à 9 p. 100. L'alcoolisme a retardé la période d'anesthésie confirmée et a hâté le réveil. Dans les opérations sur les mâchoires, on a pu maintenir l'anesthésie pendant toute la durée de manœuvres chirurgicale, en conduisant les vapeurs à l'entrée du larynx à l'aide d'un tuyau en cuivre recourbé construit par M. Mathieu, sur les indications de M. Paul Bert.

Passant à l'étude des phénomènes de l'anesthésie, M. Aubeau constate qu'on n'a jamais observé chez les malades la répugnance qu'inspire le chloroforme administré par le procédé de la compresse. Sauf chez un jeune homme atteint de laryngite et un phtisique alcoolique, il n'y a eu au début ni toux, ni spasme de la glotte, ni hypersécrétion glandulaire.

La période d'excitation, si fréquente avec les procédés habituels, a fait complètement défaut dans plus de la moitié des cas. Elle a été insignifiante dans la plupart des autres; elle était représentée seulement par quelques plaintes, des rêvasseries sans mouvements, de légères secousses convulsives dans les membres, un mouvement d'élévation du bras et de la jambe, le tout ne durant pas plus de deux secondes à deux minutes. Encore, cette excitation légère était-elle provoquée le plus souvent par l'exploration de la région malade, le lavage des plaies, etc. En réalité, 12 malades seulement sur 115 ont eu de l'excitation marquée ou prolongée, 11 étaient alcooliques; chez le dernier, le masque ne s'appliquait pas hermétiquement sur le visage.

L'anesthésie confirmée a été obtenue, en moyenne, sept minutes après le début des inhalations; elle a été en règle très-générale parfaite, c'est-à-dire régulière, calme, continue, profonde et n'a pas présenté les alternatives de demi-réveil et de demi collapsus qu'on observe si fréquemment avec les procédés ordinaires.

Il y a eu pendant la période d'anesthésie confirmée quelques incidents: de la toux chez 4 malades atteints de laryngite ou de bronchite, des nausées ou un vomissement pendant une suspension des inhalations, un ralentissement inquiétant de la respiration chez un rhumatisant goutteux, vingt minutes après les débuts des inhalations. Les soupapes de l'inhalateur fonctionnaient mal. Peut-être y a-t-il lieu d'accuser quelque reflexe encore peu connue, car, au moment où la respiration s'est modifiée, on opérait dans la profondeur du creux axillaire. Les recherches que M. Aubeau fait actuellement avec M. le docteur Dubois, préparateur de M. Paul Bert, sur les reflexes provoqués par les manœuvres opératoires pendant l'anesthésie donnent une certaine valeur à cette interprétation. Il y eut enfin certain degré d'adynamie chez le sujet atteint de rétrécissement cancéreux du gros intestin. L'étendue de l'affection organique, la déchéance nutritive subie par le sujet, la gravité et la longue durée (82 minutes) des opérations, ont certainement joué dans ce cas un rôle plus important que le chloroforme. D'ailleurs, comme nous l'avons dit, l'opération put être menée à bonne fin. "En somme, dit M. Aubeau, l'examen attentif des différents faits que nous venons de signaler montre que les incidents de l'anesthésie confirmée ne sont nullement imputables à la méthode."

La durée totale des anesthésies a varié entre 8 et 82 minutes. Les quantités de mélanges dépensées ont oscillé entre 80 et 1,200 litres, suivant la durée de l'anesthésie. Le réveil s'est effectué en moyenne sept minutes après la cessation des inhalations; mais après le réveil, l'insensibilité à la douleur a persisté pendant un temps variable. Quelques malades ont eu des vomissements au réveil, et chez quelques uns l'état nauséeux a persisté de 36 à 48 heures.

M. le docteur Aubeau ayant pratiqué l'anesthésie chloroformique presque quotidiennement depuis dix années, a pu expérimenter et apprécier les divers procédés de chloroformisation. "Notre impression générale, dit-il, est toute en faveur de la méthode de M. Paul Bert, qui donne à la conduite de l'anesthésie une précision, une régularité, une sécurité inconnues jusqu'alors."

En terminant, M. Aubeau pose les conclusions suivantes: La dose de chloroforme 8 pour 100 étant une dose minima pour la majorité des individus, les phénomènes d'irritation locale des muqueuses nasale, buccale, pharyngienne et laryngienne (toux, spasme, suffocation) faisant défaut avec l'emploi des mélanges titrés, la syncope convulsive du début ne nous semble plus à craindre. La période d'excitation étant supprimée ou considérablement atténué, sauf chez les alcooliques, le danger de la syncope convulsive de la période d'excitation paraît écarté. Enfin l'emploi d'une dose minima de chloroforme et l'absence de dépression nerveuse inquiétante doivent rassurer sur la probabilité d'un syncope adynamique. Toutefois, comme il est impossible de prévoir jusqu'où ira cette dépression nerveuse chloroformique chez certains sujets déjà débilités, il importe de faire des réserves et de ne jamais s'écarter des obligations de prudence et de surveillance.

En somme, les observations faites sur l'homme confirment de tous points les expériences faites par M. Paul Bert sur les animaux. Si la méthode des mélanges ne donne pas une sécurité absolue, elle offre du moins sur les autres procédés d'immenses avantages.

On sait que les mélanges titrés sont obtenus au moyen d'un gazomètre. M. Paul Bert a pensé qu'il y aurait avantage à avoir dans chaque hôpital un grand gazomètre simple à air chloroformé, pouvant distribuer, au moyen de tuyaux en plomb, le mélange anesthésique dans chaque service de chirurgie. Mais le volume, le poids et le prix des gazomètres ne permettent guère leur emploi que dans les hôpitaux.

Les praticiens des villes et de la campagne ne pouvant se servir du gazomètre, il importait de mettre à leur disposition un instrument facile à transporter et à manier. M. le docteur R. Dubois a imaginé de remplacer les gazomètres par un corps de pompe, et l'aide chargé de mesurer et de verser le chloroforme par une pièce mécanique. Cet appareil a été construit par M. l'ingénieur Tatin, qui s'est fait connaître au monde savant par de nombreux travaux. Dix anesthésies ont déjà été pratiquées avec succès au moyen de cette machine à l'hôpital Saint-Louis.

On peut confier cet appareil aux mains les plus inexpérimentées sans avoir à craindre qu'il produise un autre mélange que celui indiqué par un godet qui, à chaque course du piston, puise la quantité voulue de chloroforme. Son volume restreint, qui ne dépasse guère celui d'un seau ordinaire, son faible poids (5 kilogrammes), la simplicité de sa manipulation, le mettent à la portée de tous les chirurgiens.

LA FOIRE A SAINT-CLOUD.

La plus belle promenade
C'est de Paris à Saint-Cloud,

Dit une chanson, du temps où l'on faisait cette promenade. Aujourd'hui, on va à Saint-Cloud en chemin de fer; de sorte que la chanson n'est plus qu'un souvenir, comme la promenade qui l'a inspirée; seulement il faut payer le voyage, ce qui est une autre chanson si on n'a pas d'argent.

Tel était le cas d'Hilaire et de Féronillat, ouvriers cordonniers; situation d'autant plus douloureuse pour eux, qu'ils assistaient, le dimanche matin, aux préparatifs de départ du patron, de la patronne et de leur demoiselle, pour la joyeuse fête des mirlitons.

Et comme le patron, pressé d'ouvrage, refusait aux deux disciples de saint Crépin l'avance qu'ils sollicitaient, ceux-ci se résignèrent à travailler en l'absence du bourgeois, enchanté de ce bon vouloir, qui lui permettait de satisfaire ses clients, sans priver sa petite famille d'un plaisir depuis longtemps projeté.

Malheureusement, la patronne eut l'imprudence de prendre de l'argent dans l'armoire, ce qui apporta aux oreilles d'Hilaire et de Féronillat un tin-tin plus fait pour leur donner de mauvaises pensées que de cœur au travail. Et comme, dans la crainte de manquer le train, la bourgeoise oublia sa clef sur l'armoire, ce ne fut pas le cœur au travail qui l'emporta.

Voici nos deux gaillards en police correctionnelle sous prévention de vol d'une somme de 15 francs.

Eh bien, vous entendez, leur dit M. le président, après la déposition du maître cordonnier, vous avez volé votre patron pour aller à la fête.

Féronillat—A la fête! Ah! vous me demanderiez comment elle était, que je vous dirais tout de suite; je ne sais pas! à preuve. Avons-nous été à la fête, Hilaire?

Hilaire [levant la main]—Oh! pour ce qui est de moi, vous me demanderiez comment elle était.....

M. le président—Oui, vous allez répondre la même chose; tout vous accuse, mais comme on ne vous a pas pris la main dans le sac....

Féronillat [vivement]—Le sac!.... c'était une boîte en carton. [Geste de douleur] Oh! cristi! quel coup de pied! [Hilaire lui lance des regards foudroyants.]

M. le président, à Hilaire—Vous venez de lancer un coup de pied à votre camarade, parce que vous vous êtes aperçu qu'il s'était trahi.

Hilaire [prenant une physionomie agréable]—Trahi!... Un coup de pied!... C'est sans fait exprès.

M. le président, à Féronillat—Comment savez-vous que l'argent était dans une boîte en carton?

Féronillat [avec aplomb]—Tiens! j'ai vu plus de deux cents fois la bourgeoise prendre de l'argent dedans.

Hilaire—C'est vrai, moi aussi.

Le bourgeois [s'avançant]—Oh! par exemple, en voilà un toupet! c'est une boîte que j'avais de la veille, qui était pleine de ganse; que, l'ayant vidée, j'ai dit à ma femme: "Tiens, ça sera bon pour mettre l'argent. [Geste de douleur de Féronillat; il se frotte la jambe et Hilaire le foudroie de nouveau de ses regards.]

Féronillat—Je dis deux cents fois, c'est peut-être exagéré, mais je suis sûr d'avoir vu la boîte, le jour même.

M. le président—Quel jour?

Hilaire [coupant la parole à Féronillat] Le jour même que nous avons pris les quinze.... [Geste de douleur; Hilaire, à son tour, a reçu un coup de pied de Féronillat—regards terribles de celui-ci.]

M. le président, à Hilaire—A votre tour, vous vous êtes trahi, en disant: le jour où nous avons pris les quinze...., et votre camarade vous a empêché d'achever en vous lançant un coup de pied.

Hilaire—Je voulais dire: les quinze paires de pantoufles que nous avions à finir.

M. le président—Mais d'abord, vous n'avez à peu près rien fait....

Féronillat—Oh! que nous avons travaillé comme des chevaux; même que le soir, nous dormions dans l'atelier quand les bourgeois sont rentrés.

M. le président—Parce que vous êtes rentrés avant eux, voilà tout.

Hilaire—Oh!

M. le président—Le concierge vous a vus sortir et rentrer; votre exclamation est donc inutile....

Féronillat—Ah! parce que.... étant fatigués de travailler, nous avons été un peu danser à Montmartre. [Un geste de douleur, contenu autant que possible, indique un nouvel avertissement donné par Hilaire.]

M. le président—Danser à Montmartre! Vous n'aviez pas d'argent.

Hilaire—Parce que j'ai été emprunter 3 francs à un camarade.

Féronillat—Même, m'sieu, que le patron dit qu'on lui a volé 15 francs, que je peux prouver que nous n'avons dépensé que 6 francs et 8 sous, et que, quand on nous a fouillés, nous n'avions rien du tout. [Nouveau coup de pied par Hilaire.]

M. le président—Vous avez dépensé 6 francs et 8 sous, sur 3 francs?

Hilaire—On nous a fait crédit....

Féronillat—De 4 francs 20 centimes... [Furieux]. Ah! mais tu m'embêtes, avec tes coups de pied.

Hilaire [exaspéré]—Non, t'es trop bête.

Nous n'étonnerons personne en disant que toutes ces excellentes explications se sont soldées par une condamnation de chacun des prévenus à quatre mois de prison.

Hilaire—Espèce d'imbécile.

Féronillat—Ah! mais dis donc....

Hilaire—Idiot, crétin, muffe!

On les emmène et ils sortent en se disputant.

LE POT-AU-FEU DANS L'ESCALIER.

C'est une erreur que de prétendre qu'il y a trois genres en latin et deux seulement en français; nous en avons également trois: le genre masculin, le genre féminin et le genre concierge, lequel consiste à être fort grossier pour les locataires, ce qui est très mauvais genre. De là, une véritable guerre déclarée par Galipot à Mme Roussillon, sa concierge, et c'est sur la plainte en coups et blessures de cette préposée au cordon, qu'il comparait en police correctionnelle.

—Messieurs, dit Mme Roussillon, M. Galipot a fait assigner en témoignage tous les locataires, que c'est tous des faux témoins....

M. le président—Oh! si vous commencez comme cela, vous avez quelques chances pour que le Tribunal ne vous entende pas.

Mme Roussillon—J'ai été concierge, chez une grande dame étrangère; Mme la comtesse de Monchtougous; j'aurais pu la faire assigner, elle vous aurait dit....

M. le président—Eh bien, il fallait la citer. De quoi vous plaignez vous?

Mme Roussillon—Je me plains, monsieur, que si vous aviez vu ma physionomie, que c'est guéri aujourd'hui, du coup de casseau de marmite que j'ai reçu de monsieur, que j'en ai eu le nez en écharpe et un cataplasme sur l'œil pendant huit jours.

Le prévenu—Vous, ça ne se voit plus, mais moi, ça se voit encore, d'un autre casseau de marmite sur le front qu'il m'en est venu comme une espèce de clou considérable, qu'on aurait dit une patère; j'aurais pu y accrocher mon chapeau.

M. le président [à la plaignante]—Combien de temps avez-vous été malade?

Mme Roussillon—Huit jours.

Le prévenu—Oh! et vous avez été à la noce quatre jours après.

M. le président—Est-ce vrai?

Mme Roussillon—Certainement, monsieur, que j'y ai été, mais avec mon nez en écharpe et mon cataplasme, et que, même à la mairie, à l'église, chez le restaurant, et jusqu'au cocher de fiacre, que j'ai été l'objet d'une dérision générale; le bedeau s'en tenait le ventre à force de rire, ce que j'ai trouvé très déplacé dans une église.

M. le président—Il ne fallait pas aller à la noce.

Mme Roussillon—Monsieur, j'y suis été parce que c'était un devoir de ma part.

Le prévenu—Et un gueuleton.

Mme Roussillon—Oh! ma filleule une jeunesse que j'ai tenue sur les fonts et que je lui ai donné mon nom d'Athénaïs, il ne fallait pas que j'aille à son mariage!....

M. le président [au prévenu]—Qu'avez-vous à dire?

Le prévenu—J'ai à dire, d'abord, que cette femme est une créature qui....

Mme Roussillon—Ah! ça, mais, Dieu me pardonne, il m'appelle créature!

M. le président—Taisez-vous!

Le prévenu—Une créature vindicative et malfaisante.

Mme Roussillon—Je méprise ça comme le bout de mes souliers.

Le prévenu—Il n'y a pas la pareille dans les vingt arrondissements, ni même la banlieue. Tout cela est venu d'abord de mes cheminées qui fument.

Mme Roussillon—Vous fumez bien, vous; que c'en est une infection dans les escaliers que ça en fait tousser mon chien.

M. le président—Voulez-vous vous taire!

Le prévenu—C'est le bec de gaz qui file, et qui infecte l'escalier; alors je me suis plaint au propriétaire, il a flanqué un suif à la portière....

Mme Roussillon—Concierge vous écorcherait la bouche, malappris!

M. le président—C'est intolérable! je vais vous faire sortir.

Le prévenu—Vu qu'il avait dit à la concierge....

Mme Roussillon—C'est pas dommage!

Le prévenu [se reprenant]—A la portière de faire venir le fumiste et le lampiste, et qu'elle n'en avait rien fait pour la chose de me déplaire personnellement; c'est de là qu'elle m'a pris en grippe et qu'à partir de ce jour-là, elle s'est inventée de faire son pot-au-feu, au bas de l'escalier, que c'était une abomination d'odeur de graillon, que si je sais ce qu'elle met dedans, je veux être débaptisé.

Mme Roussillon—Oh! toujours ce qu'il y a de mieux, un morceau de culotte.

Le prévenu—De la culotte de votre mari alors. Je dis plusieurs fois à la portière....

Mme Roussillon [avec amertume]—Portière!

Le prévenu—Mam' Roussillon, je vous prévins que si votre ratatouille est sur la marche de l'escalier quand je passerai.... vous verrez...., je ne vous dis que ça.

M. le président: Voyons, finissons-en: vous avez frappé cette femme?

Le prévenu—Oh! ça n'est pas venu comme ça; vu que ce que j'en disais, c'était simplement pour qu'elle nous dépoisonne de ses popotes; c'est venu de ce qu'un soir qu'on ne voyait pas très clair, je va me taper les pieds dans quelque chose; je me rattrape à la rampe, pour ne pas tomber. Je regarde: c'était la marmite; alors, la colère me prend, j'allonge un grand coup de botte la marmite se casse en morceaux; voilà une rivière de bouillon qui coule, la culotte, les carottes, les navets, les poireaux, toute la fristouille qui nageait là-dedans comme les petits bateaux qui vont sur l'eau.

M. le président—Mais les coups, arrivez donc!

Le prévenu—C'est elle qui a commencé; elle ramasse les casseaux, elle me les jette à la tête; elle m'envoie une carotte en plein dans la figure; si bien que moi, j'en fais autant et que, dans la colère, je l'ai attrapée avec un casseau un peu gros....

Mme Roussillon—Et la viande dont vous ne parlez pas, que le chien de monsieur, une bête horrible, a profité de l'infamie de son maître pour m'emporter mon morceau de culotte, j'en avais pour 48 sous; qu'on peut bien dire que le maître et le chien, qui se ressemble s'assemble.

Les locataires cités comme témoins, ayant confirmé les dires de Galipot et déclaré, notamment, qu'il avait reçu, le premier, un coup de tesson de marmite de la concierge, le Tribunal l'a renvoyé des fins de la plainte.

Mme Roussillon [d'un air majestueux]—Vous êtes triompheur! mais comme dit c't'autre: tôt-z-ou tard, on reçoit la récompense de son châtiment.

Et, après lui avoir mis cela dans la main, Mme Roussillon sort, récoltant le même succès qu'à la noce de sa filleule.

Je n'ai jamais reparlé du choléra écrit Mr. Jules Claretie, dans le Temps, et c'est un sujet à laisser dormir dans les gazettes médicales, mais je viens de retrouver, à propos de cet hôte désagréable, une lettre bien curieuse de Charles Nodier donnant, lui, homme de lettres, son remède contre le choléra. Tout le monde, en pareil cas, se croit docteur. Pourquoi Nodier, qui était savant, n'eût-il pas fait comme tout le monde?

Sa lettre est adressée au docteur Koreff, un ami, d'Hoffmann, l'auteur des Contes fantastiques, et Nodier médecin est une révélation que nous devons à M. Honoré Bonhomme et qui vaut la peine d'être connue:

"Paris, 4 avril 1832.

"Sage Koreff,

"Vous qui daignez croire aux perceptions lucides du sommeil, même dans les gens sans lettres et sans savoir, comme moi, accueillez sous les ailes de votre génie une de mes perceptions; fécondez-là et faites-en votre gloire.

"Le choléra est une maladie pneumatique.

"Il est diamétralement opposé à l'affection commune des phtisiques, qui consiste dans une aptitude excessive à décomposer l'air atmosphérique pour en absorber la partie vitale.

"Le choléra consiste dans une atrophie spéciale du poumon, qui le rend inapte à cette décomposition salutaire.

"Les cholériques meurent asphyxiés. Cela est démontré par le pronostic, par le symptomatisme et par l'autopsie.

"Dieu a dit: Vous avez décomposé l'air; voici la maladie; cherchez le remède.

"Les doctes ont approché de la vérité en recourant aux boissons oxygénées, qui ont produit quelques bons effets. Les doctes ressemblent beaucoup à un homme distrait qui cherche ses lunettes et qui les a sur son nez.

"Appliquez hermétiquement aux organes respiratoires externes d'un cholérique le limbe d'un cornet, terminé par un siphon. Plongez le siphon dans l'oxygène, et, après cinq ou six aspirations, dites à votre malade: Surge et ambula!

"Si le cas n'est pas équivoque, il se lèvera et il marchera.

"Le ciel, sage Koreff, vous ait en sa sainte et digne garde!

"CHARLES NODIER."

Dédié aux personnes chauves.

Il est de nos jours tant et tant de crânes ravagés par l'impitoyable calvitie, qu'il devait venir nécessairement à l'idée de quelque original de fonder une association, une sorte de franc-maçonnerie de la calvitie. La chose est, paraît-il, sur le point de se faire.

Pour être admis comme membre de la société intitulée le *Genou*, il faut être pelé; quelques poils, rares et courts, seront seuls tolérés. Les rameneurs, qui essayent de tromper l'œil vigilant des femmes en faisant jouer à une simple mèche de cheveux le rôle de perruque, sont rejetés.

La présidence de la société sera dévolue, chaque année, à l'homme qui présentera à l'examen de ses collègues le crâne le plus luisant et le plus parfaitement dégarni. La société a pris également la résolution de combattre, avec acharnement, les mystificateurs qui offrent aux badauds de faire repousser leurs cheveux à l'aide de pommades invraisemblables.

Pourquoi arracher l'illusion aux chauves, qui ont tant besoin d'espérer?

Les maximes chinoises abondent; beaucoup sont jolies.

Quoique la mer soit grande, les navires se rencontrent quelquefois.

Il est facile de faire une fortune; il est difficile de la conserver.

L'or pur ne craint pas le feu.

Une bonne abeille ne prend pas la fleur tombée.

La vie d'un vieillard ressemble à la flamme d'une bougie dans un courant d'air.

Si élevé que soit l'arbre, ses feuilles tombent toujours à terre.

L'arbre planté par le hasard donne souvent de l'ombre.

Il faut avoir souffert pour connaître la souffrance d'autrui.

L'arbre dont la racine est profonde ne craint pas le vent.

Il est facile de recruter mille soldats, mais il est difficile de trouver un général.

L'amusant procès de ce duc proposant à son tapissier de lui faire des billets à dix ans, nous a remis en mémoire un joli mot du duc d'Abrantès:

Il était à court d'argent, ce qui lui arrivait assez souvent, et il vint trouver un usurier.

L'usurier commence par se faire prier, ayant oui dire que son client se trouvait fort endetté.

—Diable! fait le duc d'Abrantès, soixante dix pour cent, c'est dur.

—C'est tout ce que je puis faire.

—Alors, vous me donnez deux ans pour payer?

—Deux ans! s'écrie l'usurier, croyant tenir son homme et faisant déjà l'insolent. Pourquoi ne me proposez-vous pas de renvoyer l'échéance au jugement dernier?

—Le jugement dernier, riposta alors le fils de Junot, sans broncher, sera un jour bien occupé. Mais nous pourrions remettre cela au lendemain.

Pensées d'un riverain de la Seine:

Après l'âge de Pierre, on vit l'âge de fer.

Après l'âge de fer on vit l'âge de la poudre.

Nous assistons à l'éclosion de l'âge de la poudrette.

R.... est connu sur le boulevard.

C'est un bohème dans toute l'acception du mot.

Dernièrement; il manifeste le désir d'aller dans le monde.

Un de ses anciens amis consent à l'y mener, à la condition qu'il saura s'y tenir.

R.... promet.

On le conduit chez le duc de M....., qui recevait ce soir-là le dessus du panier du faubourg Saint-Germain. Serré dans un habit de louage, gêné dans ses gants, R.... s'efforce d'être distingué. N'y parvenant pas et perdant bientôt la tête, il prend dans un coin le maître de la maison et lui emprunte dix francs.

Colère de son introducteur.

—Tu es fou! lui dit-il. Et voilà ce que tu fais de tes belles promesses?

R.... se trouble, et cherchant une excuse:

—C'était pour me donner une contenance.

Au coin du feu:

Cabassette.—Pourquoi ferme-t-on les cercles?

Babassou.—Parce qu'ils sont vicieux.

Un Méridional, pêcheur à la ligne, à un autre Méridional, doué de la même infirmité:

—Toutes les histoires qu'on raconte ne sont rien à côté de ce qui m'est arrivé hier. Je ne sais pas comment je fais, mon bon! mais je ne prends pas de poisson, je le séduis. Ecoute un peu. Donc hier j'avais une ligne à la main. Une seconde après que je venais de la mettre dans l'eau, je vois avec stupéfaction deux goujons se précipiter sur l'hameçon et faire mille simagrées avant de le mordre, comme qui dirait des politesses. Je me penche.... devinez un peu ce que j'entends? Un goujon qui disait à l'autre: "Donnez-vous la peine de passer le premier, mon bon!"

Extrait d'un journal:

"Ce matin a eu lieu le duel annoncé entre M. C.... et M. D.... L'arme choisie était le sabre.... A la première passe, M. D.... fut littéralement décapité par son adversaire, qui offrit alors généreusement de cesser le combat...."

Petite fable au galop:

Un Normand ayant fait un modeste héritage
Crut qu'il avait été frustré dans le partage.
Il plaida, perdit tout et fut dans l'embarras.

Moralité:

Un bon tiens vaut mieux que deux tu l'auras.

—Où allez-vous, mon cher monsieur?

—Toujours tout droit. Et vous, monsieur?

—Au hasard. J'aime à me promener tout seul.

—Et moi j'adore aussi cela. On peut se livrer à ses rêveries et personne ne vous importune.

C'est l'unique façon de jouir de sa promenade.

—Je vois, monsieur, que vous pensez comme moi.

—Nous avons absolument les mêmes goûts.

—Si nous faisions route ensemble?

—Avec le plus grand plaisir!

On parlait duels, au Ramolli Club.

—Moi, dit Guibollard, j'ai la conviction que si jamais je me bats, c'est au visage que mon adversaire m'atteindra.

—Et pourquoi cela? s'écrient les assistants.

—On m'a toujours dit que j'ai la physionomie ouverte!

Entre maître et domestique:

—Etes-vous devenue folle, Catherine... Voilà un bidon d'huile que j'ai trouvé sur mon bureau, au milieu de mes papiers...

—Ma foi, monsieur! je ne savais pas où le mettre... ça salit tout dans ma cuisine!

Eugène Baladèche, un Bohème impénitent, vient de déménager; son propriétaire ne lui a laissé que son lit. Il va chez un de ses amis.

—Prête-moi une chaise, dit-il.

—Une chaise; pourquoi faire?

—Mon cher, pense donc, j'aurais honte s'il venait des voleurs chez moi!

Champoireau regarde les curiosités et objets d'art d'un grand magasin du boulevard.

En voulant manier un magnifique vase de Sèvres, il le laisse tomber à terre, où l'objet d'art se brise en mille morceaux. Le marchand accourt, furieux.

—Monsieur, ce vase vaut deux mille francs.

Champoireau, avec bonhomie:

—Eh! deux mille francs sont une somme.... Mais que voulez-vous, ça n'est pas une perte irréparable. Venez prendre un bock, et n'y pensons plus.

Dictionnaire.

Botte.—Une chose que l'on doit tâcher de rendre par devant, quand on la reçoit par derrière.

Déboire.—Sensation d'un cocher, à qui l'on n'a pas donné de pourboire.

Un pauvre diable, qui est à l'hôpital depuis plusieurs années, appelle un infirmier qui passe près de lui:

—Monsieur! je ne puis plus vivre en compagnie de mon voisin de gauche!

—Qu'est-ce qu'il vous a fait?

—Il me boit toute mon huile de foie de morue!

A propos du terme.

Le baron Rapineau, qui possède plusieurs maisons dans Paris, disait hier à un de ses amis:

—Eh bien! non, je n'ai jamais eu le courage de faire vendre les meubles de ces pauvres gens; des meubles très convenables, du reste.... et je les ai gardés pour moi!

S'il n'y a pas de sot métier, il y en a du moins qui sont bien extraordinaires.

Depuis quelque temps, on remarquait le luxe déployé par un prince bien connu sur la place de Paris, et dont le manque de fortune ne fait de doute pour personne.

Un de ses amis, le duc de H...., l'aborde.

—Vous avez donc hérité, mon cher prince?

—Non, pourquoi?

—Votre hôtel, vos chevaux....

—J'ai, en effet, trouvé un moyen de me faire cent mille livres de rentes.

—Lequel?

—Quand un imbécile veut se poser, je lui demande cinq mille francs.

—Et, en échange?

—Je me laisse tutoyer devant le monde.

Une société amicale de médecins de Paris a donné dernièrement son banquet mensuel. Beaucoup de gaieté, au dessert surtout, ce qui a fait dire à un jeune docteur enthousiasmé:

—Plus on est de médecins, plus on rit!

A quoi un confrère sincère a répondu en souriant:

—Mais, moins on en a, plus on.... vit!

Gigot à la hussarde, mets tout à fait inédit.

Mettez à la broche un gigot bien tendre. Faites une bonne sauce tomate très relevée. D'autre part, faites revenir dans l'huile des cèpes, des aubergines et des tomates coupés en morceaux; sel, poivre et ajoutez deux pincées d'ail haché et fines herbes. Egouttez les légumes et, un quart d'heure avant de servir, mettez-les dans la lèchefrite pour achever leur cuisson.

Servez autour du gigot que vous glacerez avec votre sauce tomate.

Un boulevardier, très homme d'honneur, très fin et qui connaît la vie parisienne dans ses moindres détails, disait récemment:

—On n'arrivera jamais à résoudre le problème de la loyauté absolue dans les cercles.

—Pourquoi donc?

—C'est le fameux problème de la quadrature du cercle.

Champoireau, qui vient de se faire tailler les cheveux, rentre chez lui et se regarde attentivement dans une glace. Après un examen minutieux, il prend son chapeau et sort.

—Où vas-tu? lui crie sa femme.

—Je vais faire retoucher ma coupe.

—Tes cheveux ne sont pas bien?

—Non, ils sont trop ras.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi, 1er novembre 1884.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine...	$1,795,610 00	$202,946 60
Même temps la semaine dern...	1,486,446 00	186,769 00

ARGENT AMERICAIN

Argent américain (étalon)...	au pair
do (trade dollar)...	85c
Prix de l'argent en lingots à Londres...	50⅝d

MONNAIES ETRANGERES.

Dollar mexicain	80 à	—
Pièces de 5 francs	80 à	
Pièces de 20 francs	$3,75 à	3,85
Souverains	4,75 à	4,85
Pièces de 10 thalers	7,50 à	
Doublons espagnols	15,40	
Doublons patriotes	15,35	
Doublons mexicains	15,40	
Pièces de 20 pesos mexicaines	19,25 à	19.40
Or de l'Amérique du Sud	80c	par pes
20 marcs prussiens	4,60 à	4,75
Or de la Californie	7 à 8 0/0 esc	
Or américain, poids léger	95 à	99
Or américain, mutilé	5 0/0 d'escompte	

MARCHE MONETAIRE.

L'argent continue à être rare.

Prêts sur demande: aux banques 7 à 8 pour cent; en dehors des banques 7 à 8 pour cent.

Les taux d'escompte par en sont comme suit:

Papier de commerce exceptionnel	8 pour cent
do A1	8 "
Prêts sur garanties collatérales	8 "
Hypothèque A1	7 à 8

CHANGE.

REISCHMARKS—Commercial 93¾ à 93⅞.

Le STERLING est plus stable.

e Connaissement de navire et A1 e car	477 à 471½
e Traites de banques (sommes fortes)	nom.
do (sommes faibles)	nom.
e Soixante jours.	

Les FRANCS sont plus stables.

e Francs de commerce	5,28¾
e Traites de banques	nom.
e Soixante jours.	

Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est plus stable.

Traites de commerce à 50c d'escompte.

Les banques tirent des chèques à $1 00 de prime par $1,000.

VALEURS DIVERSES.

Voici les dernières cotes courantes recueillies de diverses sources authentiques:

	Offre	Dem
U S 4 0/0 ici	121	
do à Londres	125⅝	

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau à 11 A. M.

La Consols 63¾ 64 Premiums 83¾ 83¾

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
Canal & Banking Co	100	123	
Citizens	100	60	81
Germania National	100	....	....
Germania Savings	100	....	....
Hibernia National	100	125	
Louisiana National	100	....	125
Metro. Loan & Savings	100	....	....
Mutual National	100	....	....
N O National	100	....	....
People's	50	....	....
State National	100	....	146
Union National	100	107	112
Whitney National	400	101½	106
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	....	....
Factors and Traders Ins	100	....	....
Firemen's	51	....	....
Germania Insurance Co	100	....	....
Hibernia Insurance	100	110	
Home Ins	40	....	30
Hope Insurance	100	100	105
Lafayette	50	....	....
Merchant Mutual	100	78	
Mechanics & Traders Ins	100	....	....
N. Orleans Ins As	30	29	
N Orleans Ins Co	50	49½	52
People's Insurance	25	22	23
Sun Mutual Insurance	100	....	....
Southern Insurance Co	100	....	....
Teutonia	100	126	134
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	100	
Crescent City	100	100	105
Canal and Claiborne	100	....	....
New Orleans City	100	100½	103
Orleans	50	....	....
St Charles Street	50	69½	70
Actions diverses.			
Bienville Oil Works Co	100	....	....
C C Sugar Refinery	100	....	75
C C Slaughter House	50	....	....
Imp. Bonded Warehouse	100	....	....
Jeffer City Gas Light Co	100	....	....
Louisiana Ice Mfg. Co	50	20½	24
La State Lottery Co	100	....	....
La Oil Co	100	....	....
Metairie Cimetery Ass	100	....	....
N O Gas Light Co	100	....	....
N O Waterworks Co	100	49	51½
2 Planters Crescent Oil Co	100	....	....
Sugar Shed Company	60	....	....
Southern Mfg & Export'g Co	100	....	....
Southwestern Brush Electric Light Co	100	....	90
Nouveaux Bons d'Etat.			
Louisiana Consols		63¾	64
.. à 84 et int		63¾	
.. Four			76
.. Three (Baby bonds)			57
Bons de ville.			
Premiums		83½	84
B to drawing and int		83¾	
Premium drawn number		150	
Privilege on Premiums			
City 7's			
Consolidated 6's		97½	100½
Consolidated Extended		97½	
Extended 6's		92	98
Railroad			
Waterworks			
Park			
City 6 0/0 certificates		93	
City 6 0/0 Cts for Consol Coup		93	95
Bons divers.			
Canal & Cla b. St RR mort			
New Orleans St Louis & Chicago RR			
Jack. RR 1st mort			
Jack RR 2d mort coup			
Jack RR 2d mort debt			
Morgan's L & T 1st gold mort			
N O Pacific RR 1st gold mort		50	
St Charles Hotel Co mort			
Crescent City 1st 14 years			
N O City RR Co mort			
St Charles St RR mort 15 yrs			
N. O. Waterworks Co mort			
La Ice Mfg Co mort 58 et 89			
Levee S Co 1st Pass mort			
Certificats et Warrants.			
State Warrants Consol 1831		95	
State Warrants Ordin. 1881		75	75½
Police Cts			
School Cts			
City Scrip, old		60	63
new		48	
Jan. 1n Cts. on State Consols			
Cts. émis en vertu de l'acte 93 de 1880			
Unpaid State Coupons No 12 (jan 1 1880)		18½	30
Unpaid State Coupons prior to No 12		40	50
Unpaid City Coupons			
Half paid Coupons			
State School warrants			

1 Avec dividende. 2 Sans dividende.
3 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Crossman's Issues. 6 New Stock.

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

[Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches, et nos statistiques de coton du New Orleans Cotton Exchange.]

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 5500 balles, comprenant 500 balles après 2:30 p. m. hier.

Le marché est fort.

Les cotons taxés sont de ⅛ à ⅛c plus bas que les cotons blancs.

Délivré sur contrats 400 balles.

	Aujourd'hui	Hier	Même jour la semaine dernière
Low Ordinary	7 1/16 nom	7 nom	7 nom
Ordinary	8 1/16 nom	8 nom	8 nom
Good Ordinary	9 1/16 nom	9 nom	9 nom
Low Middling	9⅜	9 5/16	9 5/16
Middling	9 9/16	9½	9½
Good Middling	9 13/16	9¾	9¾
Middling Fair	10¼	10 1/16	10 1/16
Fair	10 9/16	10½	10½

FUTURS.

Très ferme.

Novembre 9,52 à 9,54; déc. 9,57 à 9,58; janvier 9,71 à 9,72; février 9,87 à 9,88; mars 10,05 à 10,06; avril 10,20 à 10,21; mai 10,35 à 10,36; juin 10,50 à 10,51; juillet 10,63 à 10,64; août — à —.

Les ventes comprennent 34,600 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui à midi le middling était coté: à la Nouvelle-Orléans à 9 9/16; à Galveston à 9⅝; à Mobile à 9⅝; à Savannah à 9 7/16; à Charleston à 9 7/16 à ½; à Wilmington à 9 7/16; à Norfolk à 9⅝; à Baltimore 9¾; à New York à 9⅞; à Boston à 10 à Philadelphie à 10¼; à Memphis 9¾; à Augusta à 9½ 3/16; Cincinnati à 9½ et à St Louis à 9 7/16.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Ferme.

Cotes: ordinary 7⅝; good ordinary 8⅞ strict good ordinary 9¼; low middling 9⅝; middling uplands 9⅞, middling Orleans 10⅛; middling Texas 10⅛.

FUTURS.

Plus faible

Novembre 9,93 à 9,96 déc. 9,93 à 9,94; janvier 10,01 à 10,03; février 10,16 à 10,17; mars 10,30 à 10,31; avril 10,44 à 10,45; mai 10,58 à 10,59; juin 10,71 à 10,72; juillet 10,83 à 10,84; août 10,93 à 10,95.

MOUVEMENTS DU COTON.

RECETTE NETTE—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 336,994 balles; même temps l'année dernière. 359 064 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 1,457,868 balles même temps l'année dernière, 1,414,954 balles.

EXPORTATION A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 157,966 balles même temps l'année dernière, 173,820 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 687,274 balles; même temps l'année dernière, 619,504 balles.

STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 197,564 balles; même temps l'année dernière, 217,885 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 671,626 balles; même temps l'année dernière, 775,831 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Les affaires sont bonnes et les prix à la hausse. Cotes 5¼d pour les middlings uplands 5 11/16d pour le middling Orleans

FUTURS.

1 p m—Fermes.

MARCHE DU HAVRE.

Hier.

Calme et stable

Cotes—69 fr. pour le Très Ordinaire (sur place) et 69 fr. pour le Low Middling (sur mer)

SUCRE ET MELASSE.

Nos cotes représentent le marché en gros sur la levée.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange

SUCRE—Calme pour l'open kettle et actif pour le centrifugal.

Les recettes aujourd'hui comprennent 1641 barils et 74 boucauts de sucre et 1460 barils de mélasse.

Ventes, 1194 barils et 73 boucauts.

OPEN KETTLE—

Choice	} nom'l
Strictly prime	
Prime	
Fully fair	} [illegible]
Good fair	
Fair	
Good common	} —3¾
Common	
Inferior	

CENTRIFUGALS—

Plat granulated	@ 5¾
Off granulated	@ 5½
White	5⅛ @ 5⅜
Off white	5⅛ @ 5⅜
Gray off whites	4⅞ @ 5
Choice yellow clarified	5⅛ @ 5 3/16
Prime yellow	4⅝ @ 5
Off yellow	4⅝ @ 4⅝
Seconds common to choice	4 @ 4⅝
Inferior seconds	@ 3½

MELASSE—Open kettle ferme et centrifugal très inactif.

Fancy 56

Ventes 541 baril de mélasse.

Fair à strict prime 43 à 54.

Good Common	@25
Common	@20

CENTRIFUGAL—Fair to good prime 22 à 34 strictly prime — à —; inferior to common 17 à 20.

SIROP—Bonne demande.

Common to good prime 30 à 39c.

RIZ DE LA LOUISIANE.

Rapport officiel du New Orleans Produce Exchange.

RECETTES DE RIZ—Aujourd'hui 268 barils.

RIZ CLEAN—Calme.

Choice	5⅝@5⅞
Prime	5¼@5½
Good	[illegible]
Fair	4⅞@5
Ordinary	4½@4¾
Common	[illegible]
No. 2	2½@3¼

RIZ BRUT—Calme.

$2 75 à 4 25 le baril de 162 livres, selon la qualité.

(Les cotes ci-dessus sont pour les lots en gros en premières mains. Les détaillants demandent ¼ à ½c de plus.

Au dehors de la Bourse le riz poli est coté à $16 00 la tonne et le son $13 00 à —.

FARINE ET GRUS.

A LA BOURSE.

Bulletin officiel de la Bourse

FARINE—Calme.

Fancy 4 00 à 4 10 le baril; choix 3 75 à 3 87½; family nominal.

FARINE DE MAIS—$2 75 à 2 80.

AU DEHORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patents $5 50 à — le baril; extra fancy $4 75 à 5 50. Minnesota flour, bakers $5 37½; patents $5 25.

CREAM MEAL—Choice to fancy $3 50 à 3 60.

GRU FIN—Choice—$3 50 à —.

GRU—Nominal à $3 75.

FARINE DE SEIGLE—$3 75 à 4 00.

OAT MEAL—Coarse $5 25 à 5 50 le baril, fine $4 75 à 5 00.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—Le marché est coté à 52 à 53 pour le blanc 55; pour le jaune nouveau et 58 pour le mêlé nouveau.

AVOINE—De l'Ouest—35 à 36; Texas Rust proof 40 à 42.

SON—82½.

FOIN—Prime $15 00 à 18 00; Choice $19 00 à $20 00.

Les petits lots se vendant aux prix suivants: mais 2c de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à 8c de plus par 100 lbs. et la foin $2 à 3 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Bulletin officiel de la Bourse pour les lots en gros.

Les provisions sont inactives à la baisse.

MESS PORK—$16 00.

VIANDES SALEES SECHES — Epaules 6⅞; short rib sides 8⅞; long clear 8⅝.

BACON—Epaules nom. à 7¾ short rib sides nom. à 10⅛; long clear sides, il n'y en a pas ici.

GRAISSE—En tierçons, raffiné 8; steam 8; kettle —.

JAMBONS—Nouveaux à 14.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c pour les autres articles de cochon.

AU-DEHORS DE LA BOURSE.

MISCELLANEES Jobbing — Breakfast Bacon: Choice canvassed, 12c la livre; uncanvassed, light stripe 11c la liv; Sugarcured shoulders, Boston cuts. small. — à 10c la liv; large 9c; Pig Pork demi-barils $8 75; family or prime mess, $16 00 le baril; rump pork, $14 50 le baril; extra prime $15 50 le baril. Jambons — Favorite brands, 14c la livre; medium, — à 12c; plain and ordinary 10 à 11c la livre.

BŒUF—Jobbing—Extra plate beef $13 50 à 13 75; plate beef $13 00 au baril; extra plate $7 25 à 7 50 en demi baril; plate $6 75 à 7 00 en demi-baril, ordinary mess beef $11 00 le baril; New York Fulton market $9 00 à 9 25 le baril.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots.

CAFE—Prime 11¾ à 11⅞; good 11 à 11½; fair 10¼ à 10½; ordinary 9¼ à 9¾; low common 7¾ à 8.

THE—Oolong, extra Formosa, 85c à $1 00 la livre; fine to choice 40 à 85c; fair to medium, 20 à 25c; imperial extra choice, 80c à $1 00 la livre; fine to choice 45 à 75c; fair to medium 30 à 60c; common to fair, 20 à 28c; hyson and young hyson — to choice 35 à 65c; fair to medium, 22 à 30c; gunpowders, finest Moyune, 85c à $1 25; fair to medium, 40 à 65c, common to fair 28 à 35.

BEURRE — Creamery— Extra 34 à 35c; extra firsts 32 à 33; firsts 27 à 28; seconds 23 à 24; thirds — à —. Dairy — Extra 18 à —; extra firsts 16 à 17; firsts 14 à 15; second 20; thirds — à —; common, old, etc., 5 à 7. à 12

FROMAGE—New York cream 13 à 13½; Ohio flats, full cream à 10; Illinois part skims—choice, 9; prime 8 à 8½; inferior 3 à 4

SAVON—De la Louisiane—Magnolia—family 4 à 4½ la livre; olive 4½ à 5; dark mottle de Keller's—Magnolia — à 4c; Eagle — à 5½; Olive— à 4½. De l'Ouest—Kirk's—Olive 4⅝ à —; Blue India 5¾ à 6; St. Rollix. XXX German Olive 4 à 4½c; Proctor & Gamble Extra Olive 4⅝ à —c; Every day 4½ à —. Family 4¼ à —; miscellanées, Red Castile 7½ à 8½. White Castile 9½ à 10½.

SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c. Gretna Coarse 70c; City Fine 95c; Gretna Fine 90c; City Crushed 80c; Rock Salt 1c la livre; pocket Salt 1½ à 5, selon la grosseur.

CHANDELLES STAR—Full weights 13½c la livre.

AMIDON—3 à 3½c la livre

FRUITS ET NOIX

Les petits lots se vendent aux prix suivants:

FRUITS FRAIS—Oranges de la Louisiane, $5 00 à 5 50 le baril et $2 50 à la boîte; Pommes, Common to good $1 50 à $2 00 choice to fancy $2 25 à 2 50; fancy Kings et Belleflowers $4 00.

DU PAYS—Pacanes nouvelles 20 à 30c selon la grosseur, pistaches rouges du Tennessee 7 à 9c la livre, de la Virginie 10c. Pêches sèches de l'Ouest (nouvelles) 6 à 7c; Pommes sèches de l'Ouest, choice (nouvelle) — à —; fancy N C sliced new 7 à 7½. Choice N C — 5½ à 6; Evaporated apples new 10; Evaporated plums new 16.

ETRANGERS — Il n'y a pas d'oranges ici. Citrons $6 00 à 7 00 la boîte. Raisins layer new à $2 45 la boîte; en demi boîte $1 60; en quart de boîte 80c; Londres layer new $3 50, en demi-boîte —; en quart de boîte —c; en quart fiate —; Bananes $1 00 le régime. Figues bananes $1 50 à $2 50 le régime. Raisins de Malaga, en barillets $3 75, en barils $7 50. Dates 6½c la livre. Dates persanes 11c la liv. en boîte. Currants 6½ à 7c la liv. Figues sèches layers 15c la livre, boîtes ovales —c. Figues de Naples 18 la boîte Prunes 7c. la livre Citrons 33c la liv. Amandes Terragna 17½c la livre; Islca 16½c. Noix du Brésil 8 à 8½c la livre. Filberts à 12½c. Noix anglaises 16c de française à 11c. Noix de Cocos à $35 00 le 1000. 3½c pièce en baril.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS

Graine de coton $10 50 par ton. ex levee ou $9 00 par ton. on river bank oil cake, $24 00 par long ton. f. o. b. pour le prix e country; farine de graine de coton jobbing 22 50 à 23 00 par short ton. ex-levée ou dépôt; huile de coton crue, 31 à 32c le gallon ex-levée; huile raffinée, 40 à 41; cooking oil 50 à 5—.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE

[Nos cotes représentent les prix du gros au landing. Les marchands obtiennent — à 25c de plus par baril et ¼ à ½c par livre en lots.]

POMMES TERRE—Louisville in bulk $1 50 à 1 60; in flour bbls $1 75; Iowa in large bbls $150; Hoosiers $1 35, Michigan Rose et Burbanks in bulk $1 50, in large bbls $2 10; Wisconsin in bulk $1 50 à 1 60.

OIGNONS—Iowa $1 75 à 1 80 en grands barils et $1 60 à 1 65 en petits.

AIL—Espagnol et Italien 50 à 75c le paquet.

CHOUX—Bulk 4c la tête.

CHOUCROUTE — De l'Ouest $5 00 le baril.

HARICOTS—Red kidney choice new 4⅝ à —; western white, choice 5; — il n'y en a pas; new medium choice 3½ à 3⅝; pois verts nouveaux 2⅝ à —.

VOLAILLES—Grosses volailles de l'Ouest 5 25 à 5 50; poules 4 25 à 4 50; canards $3 50 à 4; oies $4 50 à 5 50; dindes jeunes $8 00 à 10 00, vieilles $10 00 à 18 00. Les grosses volailles de la Louisiane $3 50 à 3 75; poulets $2 00 à 2 50; canards $— à 2 50; oies $4 00 à 5 00; dindes $9 00 à 12 00.

ŒUFS—Œufs de l'ouest 20 à 22c, ceux de la Louisiane 22 à 24

SUIF—6 à 6½ la livre pour celui de la ville 5½c celui de la campagne

CIRE D'ABEILLE—24 à 25c la livre prime yellow

MIEL—Strained 50 à 80c le gallon.

LAINE—Burry 7½ à 12c la livre; Louisiane clear 15½; clear lake 17½ à 1—.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 7¼c; steer et peaux de vaches 30 70 livres — à 6½c; kips, 14 à 30 livres, 7¾c; peaux de veau 75c pièce.

PEAUX DE CAMPAGNE — Green salted 7½ à 7¾c, dry flint 11½ à 12½; dry salted 9¾ à 10¼ la livre; damaged green hides ½ off; damaged dry 1½c off

PELLETERIE—Otter $1 00 à 8 50 castor (opened) 50c à $1 00 pièce; loutre 10 à — pièce. Raccoons 10c

PEAUX—Chevreuil 20c la livre; mouton 10 à 50c pièce; chèvre 10 à 30c.

MOUSSE—Mêlée — à 1½c la livre; grise — à 1½; noire 3c

PLUMES—Meilleures plumes d'oies à 50 à 75c la liv. Common 15 à 25c.

CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 5 pièce; de vaches — à 1c

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Quantités pour l'exportation—Low lugs 8 à 9c; Low leaf 1—; medium leaf — à 10; good et fine leaf 11 à 12 Cutting lugs, sorts — Lugs 6½ à 12; leaf 12 à 30.

TABAC MANUFACTURE—Fine plug 80 à $1 05 la liv; fine medium 58 à 65c; common 45 — inch 4's et 5's. 30 à 35c. Bright navy, 4's et 5's, 30 à 50c. Black-sweet 30 à 35c. No 1 d's et 10's. dark black sweet 25 à 50. Navy — black 40 à 58c navy — 30 à 45c. Fancy styles — 50 à 80c; — trafancy 70 à $1 05.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à — de plus par baril. Pitch, 2 00 à —; goudron $3 25 à — le baril, 2 00 à — le demi baril. Résine—D. E et F $1 15 G $1 25, H $1 40, I $1 80, K $2 25, M $2 75, N $3 25 W G. il n'y en a pas. Essence de térébenthine 25½ à —; jobbing à 27 30 de plus le gallon.

TOILE D'EMBALLAGE—Bagging, 1¾ livre 10½c la verge; 2 livres 11 à 11¼ livre, 12; bailing twine 11½ à 12c la livre.

COTTON TIES—$1 25 net le paquet au détail.

CHARBON

PITTSBURG—Détail—Famille 65c le baril; boucaut $5 00; anthracite $9 50 à 10 50 la tonne; — 45c à — le baril; — $4 50 la tonne; en gros 35 à 37½ le baril.

ALABAMA—Frais — coal 40c le baril; — pour famille 50c; Pratts coal sur chars, pour L and N R R $3 50 la tonne; — coal — $4 75 la ton.

Marché aux Bestiaux.

Opérations de la semaine.

	Arrivé.	Vendu.	Stock
Bœufs du Texas	2067	1447	620
Veaux	2230	1588	642
Cochons	1018	270	1141
Moutons	106	104	—
Vaches à lait		5	—

PRIX DES BESTIAUX

BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST—	
Choice fat par liv. gross	4 @ 4½
Fair to common	3 @ 3½
MISSISSIPPI, ALABAMA, ETC GRASS CATTLE—1re qualité, par liv	3 @ 3½
2me qualité, par tête	18 00@25 00
Vaches communes et vieilles	8 00@13 00
VEAUX—1re qualité, par tête	6 00@ 8 00
2me qualité, par tête	4 00@ 5 00
YEARLINGS—1re qualité, par tête	9 00@12 00
2me qualité par tête	6 00@ 8 00
PORCS—Good fat Western, par liv. gross	5 @ 6
Fair fat	4 @ 5
Fair Ouachita par liv. gross	3 @ 4
MOUTONS—Good fat, par tête	2 00@ 3 00
Fair, par tête	1 50@ 2 00
Common, par tête	@
VACHES LAITIERES—1re qualité, par tête	60 00@75 00
2me qualité, par tête	20 00@30 00

Hauteur des Eaux.

Au-dessus de l'étiage (eaux les plus bas ea).

Augusta	8 00	Nashville, Tenn	1.04
Caire, Ill	16 1	New Orleans	11.07
Cincinnati, O	2 11	Omaha, Neb	7.00
Davenport, I	7.06	Pittsburgh, Pa	3 03
Keokuk, Iowa	8 10	Shreveport, La	0.06
LaCrosse, Wis	5 02	St-Louis Mo	17.05
Leavenworth K	7 07	St-Paul Minn	5.02
Louisville, Ky	3 00	Vicksburg, Miss	19 08
Memphis, Tenn	10 08	Yankton	8.03

Au-dessous de l'étiage ... eaux de .874

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—	$2 25 à	2 37
BRANDIES—Du pays, le gallon	$3 00 à	3 10
Pêche—vieux, le gallon	1 10 à	1 25
Pomme	2 35 à	2 75
Cognac importé—1877, le gal.	4 80 à	—
1872	5 50 à	—
1870	5 75 à	—
1866	6 50 à	—
1860	7 50 à	—
1858	6 00 à	—
1848	19 50	—
Otard Dupuy & Co's Cognac 1878	5 50 à	—
do 1870	7 00 à	—
do 1854	9 00 à	—
do 1848	10 25 à	—
Bisquet, Dubouche &co, cognac 1878	4 50 à	—
1870	5 50 à	—
1848	9 00 à	—
GENIEVRE—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par galon	1 15 à	1 18
Hollande, par gal	2 75 à	2 8—
Sir Robt. Burnett's Old Tom	3 15 à	3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse	8 50 à	9 00
Holland, par caisse	7 25 à	7 50

WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 90 p. c. de preuve, par gal	1 10 à	1 14
Ouest	1 15 à	1 16
Bourbon	1 40 à	3 50
Seigle	1 50 à	3 50
Ecosse, importé	4 00 à	4 25
Irlandai importé	4 00 à	4 25
CHAMPAGNE—Roderer Carte Blanche, qts par douz	27 00 à	—
M. Canneaux Fils, quarts	30 00 à	—
M. Canneaux Fils, pints	32 00 à	—
Piper Heidsieck qts par douz	28 00	
Krug &co, qts par douz	22 50 à	23 00
Moet & Chandon—Sillery Mousse qt par douz	24 00 à	—
Cremant d'Ay, par douz	28 00 à	—
Pintes, $2 en plus		
G H Mumm's & Co Dry Verse nay	24 75 à	—
Extra Dry	28 50 à	—
New Orleans claret par barillet	43 00 à	
.. .. boîte	2 80 à	
.. Malaga par barillet	55 00 à	
VINS ROUGES—Californie Claret, le gal	57 à	60
Zienfandel, No 1 le gal	70 à	75
Claret—Importé—Ordinaire par bar	57 00 à	60 00
Clarets de famille, le bar	65 00 à	75 00
Clarets fins, le bar	90 00 à	175 00
Médoc, la caisse	6 00 à	—
St. Julien, la caisse	6 50 à	—
Margaux, la caisse	7 00 à	—
Pontet Canet, la caisse	10 00 à	—
Larose, la caisse	12 00 à	—
Léoville, la caisse	19 00 à	—
Chateau Laffitte, la caisse	28 00 à	—
Ordinaire la caisse	3 00 à	3 50
Château Dillon, p. cask	125 à	
Blanquefort p. cask	105	
Château Dillon la caisse	7 50 à	
VIN BLANCS—Californie le baril	40 00 à	45 00
Importé de famille, la bar	65 00 à	80 00
Importé, fin, la bar	90 00 à	175 00
Graves, la caisse	6 00 à	—
Sauternes, la caisse	6 50 à	—
Haut Sauternes, la caisse	10 00 à	—
Latour Blanche, la caisse	18 00 à	—
Chateau Yquem, la caisse	20 00 à	30 00
Ordinaire, la caisse	3 25 à	3 50
Muscat, la caisse	4 25 à	6 50
Madère. Cette, le gal	1 00 à	1 10
Madère, genuine line le gal	3 50 à	5 00
Madère la caisse	12 00 à	25 00
Sherry Cette, le gallon	1 00 à	1 10
Sherry Genuine Xérès, le gallon	1 50 à	5 00
Sherry, la caisse	9 00 à	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00 à	—

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

YELLOW PINE—ROUGH, PER 1,000 FEET			
Sawn Tim No 1	$15 00	Plank No 1	$15 00
No 2	14 50	No 2	14 00
No 3	13 50	No 3	15 00
Scantling No 1	15 00	Flooring No 1	16 00
No 2	14 00	No 2	15 00
No 3	13 50	No 3	14 00
Ceiling No 1	15 00	Weath Bds No 1	14 00
No 2	14 00	No 2	11 00
No 3	12 00		
Boards, No 1	15 00	Boards No 2	14 50
No 3	14 00	No 4	12 50
YELLOW PINE DRESSED			
Flooring, No 1	24 00	Ceiling, No 1	20 00
No 2	21 50	No 2	16 00
No 3	18 00	No 3	14 00
Weath Bds No 1	15 00	Boards, No 1	20 00
No 2	13 00	No 2	17 50
Boards, No 3	15 00	No 4	13 50
CYPRESS—ROUGH			
Boards, No 1	27 50	Boards, No 2	25 00
No 3	22 50	No 4	18 00
No 5	1— 00	No 6	12 50
Dimensions No 1	20 00	Dimensions No 2	18 00
No 3	15 00		
Dr'ed Bds No 1	35 00	No 4	18 00
No 2	29 50	No 5	15 00
No 2	30 00	No 6	14 00
WHARF TIMBER			
No 1	9	No 3	7
No 2	8		
MAHOGANY TIMBER			
No 1	10	No 3	7
No 2	9		
CEDAR TIMBER			
No 1	10	No 3	6
No 2	8		
WALNUT LUMBER			
No 1	100 00	No 3	60 00
No 2	90 00		
OAK LUMBER			
No 1	60 00	No 3	40 00
No 2	50 00		
SHINGLES			
No 1	3 75	No 3	3 00
No 2	3 50		
LATHS			
Per 1,000	1 60		
BRICK—PER 1,000			
River—Choice	9 00	Prime m'ch	8 50
Good	8 00	Merchantable	7 50
Lake—Pavins	9 00	Lake—B'ing	8 50
Arct	7 50	ICRRd—Pa'ing	8 75
ICRRd—Buildg	8 25		
LIME—PER BBL			
Alabama	1 00	Western	1 35
PLASTER			
Calcined	1 75@2 00		
CEMENT			
Portland	3 50	Rosendale	1 38
Western	1 35		
SAND			
River	20	Yellow	30
White	42½		
SLATE—PER SQ			
Bangor	6@8	Virginia	—
Chapman	—	Pennsylvania	—
Western	—		
HAIR—PER LB			
Plaster	5@6		
TILES—EACH			
Fire	50	Ridge	18

IRON

Bars round and Square—1 to ⅜ in p 100	2 35
Flat 1¼ to 4 × ⅜ inches	2 35
Bands, light, 3 to 6 × ⅛ inches	2 85
Heavy, 3¼ to 6 × ¾ inches	2 65
Hoops ⅝ to 5/16, No 17 to 20 G p lb	5¼
Sheet Nos 10 to 14 G	5¼
Galvanized, No 26 G	8 7-10
Roofing	
Pig p ton	
Nails, 10d, per keg	2 70
Spikes, cnt, per keg	2 95
Wrought	

TIN—PER BOX			
Roofing, 1x20x28 inches	16 50		
I C do	12 50	1x14x20	8 00
I C I x14x20	6 00	Block, p lb	27
COPPER			
Roofing per lb	22		
Brazier's sheets 12 lb and over	26		
BRASS			
Sheet, p lb	25		
ZINC			
Sheet, p lb	7½		
LEADS			
Pig p lb	5¼	Sheet, p lb	7
Pipe p lb			
PAINTS			
W'te Lead Spure	6½	Red painters	8
Red extra	7½		
OILS			
Linseed, raw, pgl	59	Linseed, boiled	62
Lard winter	90	Lard No 1	
Cotton Seed			
TURPENTINE			
Per gallon	35		

Proclamation par le Gouverneur

DÉPARTEMENT EXECUTIF, Etat de la Louisiane.

Conformément aux résolutions adoptées par le Bureau de Santé de l'Etat, et en vertu des lois décrétées dans ce but, moi, Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, j'émets la présente proclamation pour amender celle qui a été promulguée le 16 avril 1884 au sujet de la quarantaine, et pour réduire la durée de la dite quarantaine de dix à cinq jours. Ce changement s'opérera à partir du 1er OCTOBRE 1884.

En outre, tenant compte de la recommandation du Bureau de Santé, j'ordonne que toutes les restrictions quarantenaires et toute détention de navires arrivant dans un port quelconque de l'Etat de la Louisiane, soient complètement suspendues à partir du 31 octobre 1884. Il est bien entendu que rien dans la présente proclamation ne sera interprété de manière à altérer ou modifier les mesures déjà prises par le dit Bureau de Santé à l'endroit des navires arrivant de ports où sévit le choléra.

En foi de quoi j'appose ici ma signature, accompagnée du sceau de l'Etat de la Louisiane, en cette ville de Baton-Rouge, ce 27e jour de septembre 1884.

Par le Gouverneur, S. D. McENERY.

OSCAR ARROYO, Secrétaire d'Etat.

30sept—8f

FEUILLETON.

No 15 Commencé le 17 oct.

Le Père Braséro

Par Paul Saunière.

—Suite—

—Mon cher monsieur, commença Henri avec franchise, si je croyais devoir vous renouveler les excuses que je vous ai adressées l'autre jour....

—Plaisantez-vous! l'interrompit René. Je vous en prie, ne parlons plus de cette ridicule affaire.

—Alors vous m'avez pardonné mon inconvenance.

—Mieux encore, je l'ai tout à fait oubliée.

—Bien vrai?

—Je vous le jure.

—En ce cas, je regrette de vous quitter sitôt, mais j'espère, reprit Henri, que vous me permettrez d'aller vous voir lorsque je viendrai à Marseille—ce qui m'arrive assez fréquemment.

—J'en serai excessivement flatté, cher monsieur. Mon bureau se trouve à l'angle de la rue Sainte-Pauline et du quai de la Joliette. C'est là que vous aurez le plus de chances de me rencontrer. Je suis fort peu chez ma mère dans la journée—si peu qu'il m'arrive très souvent de ne pas rentrer pour l'heure du déjeuner.

—J'en prends note, fit Henri avec une vivacité toute juvénile. Au plaisir de vous revoir, et à bientôt, cher monsieur.

A ces mots, ils échangèrent une nouvelle poignée de main et se séparèrent.

Ils croyaient du moins se séparer; mais au lieu de poursuivre en sens inverse la route qu'ils faisaient au moment où ils s'étaient rencontrés, ils se dirigèrent en même temps vers la porte de la maison en face de laquelle ils s'étaient arrêtés.

Ils se rejoignirent aussitôt au moment où, par un geste simultané, ils levaient la main pour saisir le bouton de la sonnette.

—Pour le coup, c'est trop drôle! s'écria Henri. C'est donc là que vous allez?

—Oui, répondit René, non moins étonné.

—Chez Jacques Miral? demanda Henri.

—Précisément.

—Moi aussi.

Ils se regardèrent un moment, très surpris tous les deux de cette singulière coïncidence.

—Eh bien! sonnons, fit résolument René.

—Sonnons, dit gaîment Henri.

A cinq ou six reprises, ils agitèrent le cordon, sans que le moindre bruit de sonnette se fît entendre.

Ils frappèrent alors à la porte avec la pomme de leur canne, toujours avec le même insuccès.

Ils levèrent les yeux sur la façade de la maison, espérant sans doute qu'une fenêtre allait s'ouvrir, que quelqu'un allait se montrer....Personne ne parut!

Sur la façade noircie par la pluie et la poussière, les volets, jadis verts et maintenant blanchis par les intempéries, se détachaient hermétiquement fermés, découvrant, sous la couche de peinture usée par le temps, le bois de leurs lames vermoulues et les fissures de leurs ais disjoints.

Evidemment, depuis des années, cette maison était fermée et n'avait pas été réparée.

—C'est pourtant bien ici que doit demeurer ce M. Miral.......murmura René.

—Dans tous les cas, c'est certainement là qu'il habitait autrefois, affirma Henri.

Et plus fort que jamais, ils se remirent à frapper.

Au vacarme qu'ils faisaient, le distillateur qui occupait la boutique de la maison voisine parut sur sa porte.

—Qui demandez-vous, messieurs? dit-il.

—M. Jacques Miral.

—Comment! vous ne savez donc pas qu'on ne trouve jamais M. Miral?

—Non, monsieur, répondit Henri. N'est-ce pas là qu'il demeure?

—Je ne pourrais pas vous le dire, monsieur.

—La maison n'est-elle plus à lui?

—Je n'ai pas entendu dire qu'il l'ait vendue, dit-il, et voilà plus de dix ans que je me suis établi; mais je n'en ai jamais vu le propriétaire.

—Il a donc un autre domicile?

—Peut-être oui.......peut-être non....J'en ai causé avec les anciens du quartier, car j'étais intrigué, je l'avoue, de voir cette maison toujours close.......

—Eh bien? fit curieusement René.

—Ils m'ont affirmé qu'on apercevait de temps en temps M. Miral.... le soir.... à une heure avancée.... mais qu'il était méconnaissable....

—Bref, il vit toujours? interrogea Henri.

—Je ne saurais l'affirmer, monsieur, mais cela me paraît vraisemble. S'il était mort, nous aurions vu passer des hommes de loi; on aurait ouvert la maison. Sans le moindre doute, les héritiers l'auraient fait réparer et auraient tiré profit de cette valeur improductive.

—C'est très probable, en effet, dit René. Je vous remercie de ces renseignements, monsieur.

Puis, se tournant vers Henri:

—Je crois que nous n'avons plus qu'à nous en aller, ajouta-t-il avec un désappointement manifeste.

—Pour ma part, je n'ai pas besoin d'en savoir plus long, fit le jeune d'Apreville. Je voulais, tout simplement par curiosité, savoir si ce Miral vivait toujours... on me donne d'excellentes raisons pour me le laisser croire.... cela me suffit.

Et s'interrompant brusquement:

—Mais vous, cher monsieur, reprit-il, vous avez l'air contrarié de votre insuccès. Vous aviez sans doute pour vous présenter chez M. Miral un intérêt plus direct?

—C'est vrai, confessa l'ingénieur. Vous me voyez fort déconfit de ne pas l'avoir trouvé.

—Que voulez-vous? Il faut bien en prendre son parti. Où allez-vous maintenant?

—Je vais déjeuner.

—Où? chez madame votre mère?

—Non. C'est elle qui m'a envoyé ici et je serais très ennuyé de lui apprendre que ma démarche a été infructueuse. Qui sait.... d'ici à ce soir je serai peut-être plus heureux dans mes recherches.

—Je vous le souhaite de tout mon cœur, fit le jeune d'Apreville. Seulement je prends acte de ce que vous venez de me dire pour mettre à profit le hasard qui nous a réunis. Voulez-vous, cher monsieur, me faire l'amitié de déjeuner avec moi?

—Ma foi! j'allais vous le proposer, répliqua gaîment René.

—Donc ce sera mon tour aujourd'hui, dit Henri. La prochaine fois, ce sera le vôtre.

—Allons! accepta l'ingénieur.

Entre ces deux natures ouvertes et loyales il y avait assurément une vive sympathie. Du jour où ils s'étaient rencontrés ils l'avaient senti. La manière dont s'était terminée une explication entamée sous de si fâcheux auspices en était la meilleure preuve.

Cette attraction mutuelle de deux cœurs faits pour se comprendre n'est du reste pas un fait isolé dans la vie ordinaire. Il n'est personne qui n'ait contracté dans des conditions identiques, une amitié plus vaillante cent fois que celles sur lesquelles il se reposait jusqu'alors.

Nos deux nouveaux amis quittèrent donc, bras dessus bras dessous, la rue Curiol et se dirigèrent vers l'hôtel des Phocéens.

A midi ils étaient attablés chez Isnard dans le petit salon de l'entresol, qui se trouvait libre par le plus grand des hasards. A une heure ils avaient fait connaissance.

—Ah! que vous êtes heureux! disait Henri. Vous avez une occupation, vous! Vous marchez vers un but déterminé, votre avenir est assuré, tandis que moi...

—Qui vous empêche d'avoir un but, vous aussi? demanda René. Ne m'avez-vous pas dit que vous aviez fait toutes vos études de droit?

—C'est la vérité, mais je vous ai dit aussi quelles étaient les idées de mon père et de ma mère.

—Je respecte leurs scrupules et les vôtres, cher ami, mais permettez-moi de vous le faire observer, il n'y a pas que la diplomatie qui conduise à quelque chose. Quand vous aurez été consul à Sierra-Leone, au Gabon, ou dans quelque autre pays mortel, vous serez bien avancé! Si vous survivez à ce mince honneur, où cela vous conduira-t-il? A être ambassadeur? Oui, je conçois que vous l'espériez; mais rien n'est moins certain. Tous les diplomates ne deviennent pas ambassadeurs. Alors vous obtiendrez comme bâton de maréchal un consulat de première classe, n'est-ce pas?

—Ah! oui. Accordez-moi au moins cela, fit en riant le jeune d'Apreville.

—Bien. Je ne vous parle pas des appointements, qui ne sont rien à côté de la fortune que vous posséderez un jour; mais pendant vingt ou vingt-cinq ans, vous aurez vécu loin de votre pays, loin de vos amis. Est-ce là réellement pour vous une position enviable?

—Selon vous que pourrais-je donc faire?

—Vous avez, toute ouverte devant vous une carrière magnifique cher ami—la plus belle, la plus généreuse, la plus indépendante qui soit au monde, quand on est surtout riche comme vous l'êtes.

—Quelle carrière? interrogea Henri.

—Celle d'avocat, mon ami. Croyez-vous que devenir un Berryer, ne soit pas aussi beau que devenir un ambassadeur?

—Certes! mais de même que tous les diplomates ne deviennent pas des ambassadeurs, on ne fait pas des Berryer de tous les avocats.

—C'est que le génie n'est pas donné à tout le monde, cher ami; mais que vous importe? Si, en votre âme et conscience, vous avez la certitude d'avoir dans ce but dépensé tous vos efforts, toute votre intelligence, toute votre vie, n'avez-vous pas rempli vos obligations envers la société?

—Vous avez raison, répondit Henri, très frappé de ce raisonnement.

—Et remarquez, ajouta René, que vos parents n'ont rien à objecter contre le choix de cette carrière. Vous n'acceptez et ne plaidez pas que les causes qui vous conviennent.

—C'est encore vrai, fit le jeune d'Apreville. Et quoique je ne m'y sois pas préparé, quoique je n'aie pas l'habitude de la parole, j'y songerai.... je vous le promets.

—Trop heureux, dit l'ingénieur, si j'étais pour quelque chose dans le choix de la carrière que vous embrasserez.

—Pourquoi non? Il y a des hasards dans la vie qu'aucune prudence humaine ne saurait prévoir. Qui m'eût dit, il y a quatre jours, quand je vous ai vu pour la première fois, que nous nous retrouverions ce matin à la porte de Jacques Miral?

—Le fait est que voilà un cas assez bizarre! convint René.

—Il l'est plus encore que vous ne le croyez, mon cher, car, si jeune que je sois, je pourrais, moi, vous fournir sur le compte de cet homme des renseignements très détaillés.

—Comment cela?

—Je vais vous l'apprendre, et si je puis vous être utile à quelque chose, ne craignez pas de tirer sur moi, dit Henri.

René se pencha curieusement sur la table, afin de mieux écouter.

—Je pourrais vous demander le secret, commença le jeune d'Apreville; mais les faits que je vais vous raconter sont de notoriété publique. Si le temps et la vie singulière du triste personnage dont nous nous occupons ont fait l'oublier ces événements, il n'en est pas moins vrai que bien des gens en ont été témoins, qui pourraient aujourd'hui, comme moi, vous en faire la confidence.

—Soyez assuré, mon cher, protesta l'ingénieur, que ma discrétion vous est acquise.

—Je n'en doute pas, mon ami, mais au moment de m'exécuter, je ne puis pas m'empêcher de songer à la bizarrerie du sort qui nous a rapprochés. Il y a quatre jours, je ne vous avais jamais vu. Je venais à vous, décidé à provoquer une explication violente, qui nous aurait fatalement conduits sur le terrain, et aujourd'hui nous voilà seuls en tête-à-tête, dans un cabinet de restaurant, échangeant des paroles amicales, des projets d'avenir, et même nous initiant à nos secrets de famille—car, je ne vous le cache pas, c'est un gros secret de famille que je vais vous communiquer.

Avouez qu'il y a, dans notre rencontre, une sorte d'intervention providentielle qui a bien son côté pittoresque.

—J'en conviens, dit René, mais je suis le premier à m'en réjouir. Il est certain qu'avec tout autre que vous, j'aurais relevé vertement le ton et la façon dont vous m'avez abordé pour la première fois. Pourquoi, au lieu de me montrer également raide et cassant, ai-je été maître de moi et ai-je essayé de vous ramener à des idées plus sensées? Je n'en sais rien. Ou plutôt si, je le sais: c'est qu'en vous regardant, j'avais lu dans vos yeux et sur votre visage que vous n'étiez pas un querelleur banal et grossier, mais, au contraire un jeune homme bon, honnête, généreux.... Vous voyez que je ne me suis pas trompé.

—Ce sont précisément ces paroles loyales qui m'ont conquis et m'ont fait sentir l'absurdité de ma démarche. Aussi, il me semble déjà que je vous connais depuis des années, que cette amitié nouvelle qui nous unit a des cheveux blancs, qu'elle a fait ses preuves. Et je me livre à vous sans arrière-pensée, sans crainte, enchanté même d'échanger avec un homme intelligent et doué comme vous l'êtes, mes plus intimes pensées.

—A la bonne heure! s'écria gaîment René. Confidence pour confidence. Moi aussi je vous dirai ce qui m'a conduit chez Jacques Miral. Et qui sait.... vous êtes docteur en droit, m'avez-vous dit? Vous me donnerez peut-être un bon conseil.... Oui, ce sera votre première consultation. Allez, cher ami, je vous écoute.

—Apprenez donc, reprit Henri, qu'il y a trente ans, les barons d'Apreville, dont je représente l'unique descendance, étaient loin de la situation de fortune qu'ils occupent aujourd'hui.

"Mon père et sa sœur Adèle étaient orphelins. Pour tout bien, ils possédaient à Roquevaire un petit domaine dont les revenus s'élevaient à trois ou quatre mille francs, bon an mal an.

"Vers 1853, c'est-à-dire deux ans avant ma naissance, mon père se lia avec un de ses voisins riche industriel marseillais qui avait fait dans les savons une fortune considérable. Il se nommait Cadénac et avait une fille.

"Trois mois après, Jacqueline Cadénac devenait baronne d'Apreville et apportait à son mari une dot inespérée.

"Quant à ma tante, Adèle d'Apreville, moins âgée de dix ans que son frère, elle avait atteint sa vingtième année en 1862, sans qu'aucun épouseur se fût présenté.

"Vers le mois de juin de cette année même, un certain Jacques Miral vint louer à Roquevaire une maison de campagne située à peu de distance de la nôtre.

"Il y vivait seul avec un domestique nommé Bastien et ne recevait personne. Cependant nous avions appris par notre ami M. Mauriceau, le propriétaire de la maison, que son nouveau locataire se nommait Jacques Miral, qu'il était originaire de Marseille, qu'il venait d'hériter de son oncle une fortune évaluée à cinq ou six cent mille francs.

"M. Mauriceau avait été jadis en relations d'affaires avec la famille Miral; il en garantissait la parfaite honorabilité.

"Jacques Miral, tout en vivant très retiré, allait tous les jours faire dans les environs une assez longue promenade. Mon père le rencontra plusieurs fois, le salua d'abord et enfin l'aborda.

—Monsieur, lui dit-il, je suis le baron d'Apreville. J'habite, près de la vôtre, une propriété que vous connaissez peut-être......

—En effet, monsieur, je sais que j'ai l'honneur de vous avoir pour voisin, répondit Miral.

—Et moi j'ai su par M. Mauriceau qui vous étiez, monsieur. Or, comme je vous vois toujours seul, je suppose que vous avez beaucoup de temps à perdre et que vous manquez de distractions. Si vous voulez de temps à autre venir faire avec moi une partie de billard, ce sera, pour la baronne et pour moi, un grand honneur et un grand plaisir.

—Je vous remercie, monsieur, balbutia Miral, mais je craindrais vraiment d'abuser.

—Ne le craignez pas, monsieur. Entre voisins, à la campagne, on ne peut pas vivre comme des loups.

—Alors j'aurai, demain, l'honneur de rendre visite à madame la baronne, promit Jacques.

"Il se présenta en effet, fut très bien accueilli, revint une seconde fois, puis une troisième. Bref, au bout d'un mois, il avait si bien pris le chemin de la maison qu'on l'y voyait tous les jours.

"Vous avez deviné déjà ce qui l'y amenait, n'est-ce pas?

—Il aimait mademoiselle d'Apreville? demanda l'ingénieur.

—Précisément. Ah! c'est que ma tante Adèle, dont je vous ferai voir le portrait quelque jour, était une jolie femme à cette époque—un peu frêle, un peu délicate de santé, mais fine et distinguée au possible.

"Comment, si bonne, si douce, si bien douée, ne s'était-elle pas mariée? Vous le comprenez également: elle n'avait pas de dot, ou du moins cette dot était fort peu de chose.

"Jacques Miral n'était pas absolument le type idéal de l'amoureux. Sa mise était un peu négligée, ses manières un peu brusques; mais on le savait garçon, on excusait cette négligence et cette brusquerie.

"Bien certainement, se disait-on, une femme aurait facilement raison de ces petits défauts. Aussi, comme il se montrait de plus en plus empressé auprès de mademoiselle d'Apreville, mon père le somma, vers le commencement de mai 1863, de formuler ses intentions.

"Miral n'hésita pas. Il déclara qu'il était éperdument épris de mademoiselle Adèle et demanda sa main, qui lui fut accordée.

"Seulement il sollicita la permission de s'absenter pendant quinze jours, afin d'aller chercher ses papiers et de mettre ordre à ses affaires. Cette permission lui fut naturellement accordée.

"Il partit vers le 10 mai. Onze jours après il était de retour, muni de tous les papiers nécessaires et la cérémonie fut fixée au 15 juin de la même année.

"Ce mariage, vous le voyez, sans être précisément brillant pour mademoiselle d'Apreville, lui apportait cependant une fortune à peu près égale à celle que possédait mon père. Ce fut malheureusement un peu trop à ce point de vue-là qu'il fut traité, car ma tante Adèle n'avait pour son futur mari aucune inclination.

(A continuer)